

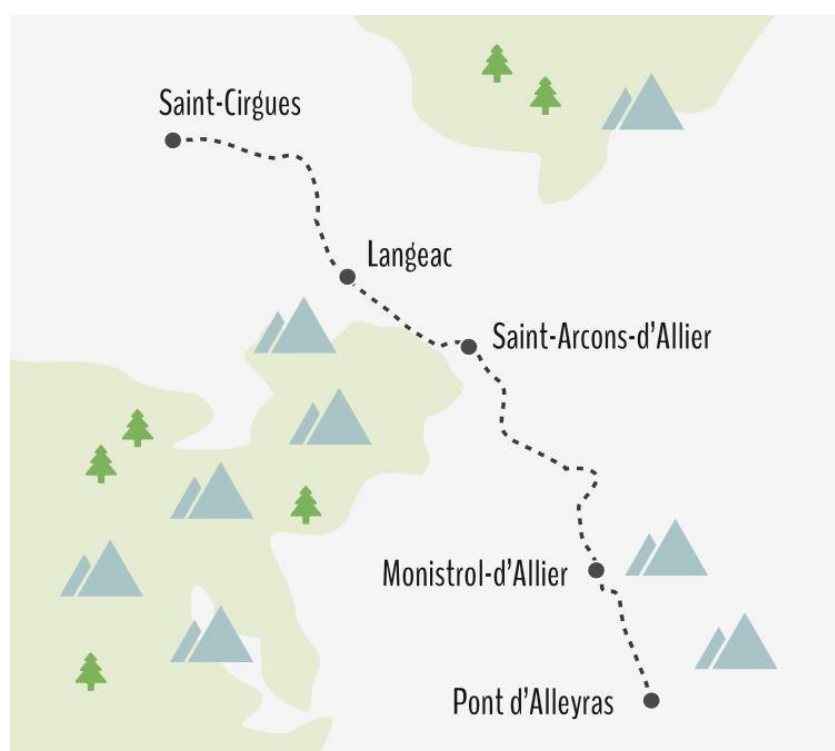


LE SPÉCIALISTE DE LA RANDONNÉE EN LIBERTÉ

VALLEE ET GORGES DE L'ALLIER



La rivière Allier prend sa source dans les montagnes cévenoles, au Moure de la Gardille à 1503 m d'altitude. Elle quitte rapidement la Lozère pour pénétrer en Haute-Loire, au sud de l'Auvergne. Ses eaux tumultueuses, en traçant leur route entre les plateaux basaltiques du Velay Volcanique et ceux granitiques de la Margeride, ont façonné un site naturel d'exception : les Gorges de l'Allier. Cette randonnée dont le fil conducteur est la rivière Allier vous emmènera à la découverte de charmants villages dans un décor vallonné et sauvage. Séjour 100% nature garanti !



7 jours - 6 nuits - 5 jours de marche

JOUR 1 : LAVOUTE CHILHAC (alt : 480m)



Accueil et installation à l'hébergement à Lavoûte-Chilhac pour deux nuits.

JOUR 2 : BOUCLE AUTOUR DE LAVOUTE CHILHAC

16.5 km 3h30 +441m / -443m
Ou 11.4 km 3h15 +316m / -319m



Au programme pour ce premier jour de marche, une randonnée en boucle autour de votre hébergement. Vous avez le choix d'aller découvrir **le Plateau d'Ally avec ses moulins à vent et éoliennes** (16.5 km - véhicule nécessaire pour se rendre à Ally).

Ou de randonner en bord d'Allier depuis Lavoûte-Chilhac (11,4 km). Deuxième nuit à Lavoûte-Chilhac.

JOUR 3 : LAVOUTE CHILHAC – LANGEAC (alt : 720m)

18.6 Km 5h + 570m / - 540m



En route pour Langeac, pays du Marquis de Lafayette. En chemin, vous passez par le charmant village de Chilhac et ses orgues basaltiques. Dîner libre.



JOUR 4 : LANGEAC – CHANTEUGES (alt : 540m)

18 Km

4h30 environ

+ 622m / - 495m

Ou 6.5 km

2h environ

+ 140m / -120m



Itinéraire au choix en empruntant le GR470 (6.5km) ou le GRP Robe de Bure et Cotte de Mailles (18 km) qui vous emmène jusqu'au joli village de Pébrac, situé dans la vallée de la Desges. Quoiqu'il en soit, vous aurez l'occasion de découvrir Chanteuges et son cloître perché.

JOUR 5 : CHANTEUGES - MONISTROL D'ALLIER (alt : 610m)

23 Km

6h environ

+ 679m / - 720m



Etape très sauvage au cœur des gorges de l'Allier. Vous découvrirez la chapelle romane de Sainte-Marie-des-Chazes, le bourg de Prades et son orgue basaltique, avant de rejoindre Monistrol d'Allier.

JOUR 6 : MONISTROL D'ALLIER - PONT D'ALLEYRAS (alt : 1094m)

17.6 Km

5h

+ 886m / - 610m



Encore une journée où le fil conducteur sera la rivière Allier ! Vous terminerez ce séjour en beauté dans l'un des hôtels les plus réputés du département. Nuit en demi-pension avec menu gastronomique.

JOUR 7 : PONT D'ALLEYRAS (alt : 1094m)

Fin du séjour après le petit-déjeuner.



- La rivière Allier en fil conducteur
- Découverte de magnifiques villages auvergnats
- Séjour 100% nature garanti
- Dernière nuit vous offrant un menu gastronomique, table réputée



› DATES et TARIFS

De mai à fin octobre aux dates de votre convenance.

Pas de départ les mardi mercredi (fermeture du restaurant gastronomique au Pont d'Alleyras).

Prix par personne pour le séjour (base 1 à 3 participants)	:	910 €
Prix par personne pour le séjour (base 4 à 5 participants)	:	860 €
Supplément chambre individuelle	:	+280 €
Supplément un seul participant	:	+130 €
Prix par personne sans transfert de bagages	:	780 €

› LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en demi-pension sauf le dîner à Langeac
- Un topo-guide par chambre réservée avec carte pour les randonnées
- Le transfert des bagages entre chaque étape de marche
- La taxe de séjour (sauf à Alleyras)

› LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les repas de midi
- Le dîner à Langeac
- Les assurances
- Les boissons et dépenses personnelles
- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous et le retour
- La taxe de séjour à Alleyras (1 € par personne et par jour)
- Les frais d'inscription (+15€/personne)
- Les frais de traitement prioritaire pour toute inscription à J-15 (+45€/dossier)
- Les frais d'envoi à l'étranger (+20€/dossier)

› ACCUEIL / DISPERSION

L'accueil a lieu dans l'après midi à votre premier hébergement à Saint-Cirgues le jour 1. Vous aurez la possibilité de laisser votre véhicule à proximité de l'hébergement pendant votre semaine de randonnée (stationnement gratuit).



Fin du séjour après le petit-déjeuner à Pont d'Alleyras, le lendemain de votre dernier jour de marche.

> NIVEAU



Niveau 2 En moyenne, marche de 5h par jour sur chemins, pistes ou sentiers vallonnés qui n'excédant pas plus de 500m de dénivelée positive cumulée.

> HEBERGEMENTS

Deux chambres d'hôtes de charme, deux hôtels 2** et un hôtel 4**** pour terminer en beauté ! Les chambres sont disponibles à partir de 16h.

Information :

Disparues depuis bien longtemps, des petites bêtes (6 mm) appelées « punaises de lit », ont refait leur apparition dans de nombreuses régions de France, à la campagne comme en ville ou dans les capitales européennes. Certains hébergements situés sur des itinéraires de randonnées, en montagne comme en bord de mer en font les frais. Elles sont apportées par les voyageurs qui les véhiculent à leur insu dans leurs sacs à dos, leur valise ou sur leurs vêtements... Cela n'a rien à voir avec l'hygiène. Certains hébergements en ville hors chemins de randonnées subissent ce phénomène. Ces punaises piquent comme des puces ou des moustiques, pendant le sommeil et dans certains cas peuvent provoquer des allergies. En prévention de ces piqûres, une association a choisi un insecticide respectueux de l'environnement et de la santé avec une formule à base de pyrèthre naturel et d'huiles aromatiques, 100% naturel et labélisé Eco-Cert. Nous vous conseillons donc de protéger votre bagage et vos vêtements dès le début du voyage avec un spray. Ce petit contenant pas trop lourd (120 ml) est mis en vente sur certains chemins chez certains hébergeurs ou dans des pharmacies. Ce spray est à pulvériser essentiellement sur l'intérieur et l'extérieur de l'ensemble du bagage et sur le contenu. Vous pouvez également demander conseil auprès de votre pharmacien qui pourra vous proposer d'autres produits alternatifs.

Vente en ligne : [Comment éviter d'avoir des punaises de lit lors du pèlerinage de Compostelle \(lescheminsverscompostelle.fr\)](https://lescheminsverscompostelle.fr)
[CLAKO punaises & CLAKO Tiques - Clako Punaises \(clako-punaises.com\)](https://clako-punaises.com)



› RESTAURATION

Les petits déjeuners sont traditionnels (parfois sous forme de buffet) et sont servis vers 8H. Si vous souhaitez prendre votre petit déjeuner plus tôt, voir avec chaque hôtelier la veille, si cela est possible.

Les dîners sont en général servis à partir de 19h30 ; ils sont composés la plupart du temps du menu du jour (pas de choix de menu dans la majorité des hébergements).

› REPAS DE MIDI et LISTE DES COMMERCES

Les paniers repas du midi ne sont pas inclus dans nos prix.

Vous pouvez les commander directement la veille à l'hôtelier (à payer sur place) ou les acheter dans les villages aux commerces existants.

Voici également les lieux où vous pouvez trouver les commerces permettant un ravitaillement si vous préférez acheter votre pique-nique :

- BRIOUDE : tout commerce
- VILLENEUVE D'ALLIER : boulangerie
- LAVOUTE-CHILHAC : tout commerce à deux pas de Saint-Cirgues
- LANGEAC : tout commerce
- CHANTEUGES : boulangerie (qui fait aussi petite épicerie)
- ST ARCONS D'ALLIER : attention, pas de commerce dans ce petit village !
- PRADES : boulangerie qui fait épicerie
- MONISTROL D'ALLIER : tout commerce
- PONT D'ALLEYRAS : petite épicerie

› TRANSPORT DES BAGAGES

Vos bagages seront transportés par notre transporteur de bagages entre chaque étape en fin de matinée ou dans le courant de l'après-midi. Livraison pour 18 H

ATTENTION :

Nous vous demandons de déposer votre bagage dans le hall de chaque hébergement le matin à 8 H et de ne prévoir IMPERATIVEMENT QU'1 SEUL BAGAGE NON RIGIDE PAR PERSONNE NE DEPASSANT PAS 13KG ; au-delà de ce nombre (1 sac) et de ce poids (13 kg), le transporteur pourra vous facturer, en fin



de randonnée, un supplément ou refuser catégoriquement de transporter votre bagage s'il est trop encombrant. **Valise rigide non autorisée**, nous déclinons toute responsabilité sur les dommages de ce type de bagage.

Nous vous invitons à vous munir d'un petit sac à dos pour transporter vos effets personnels de la journée.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes valises le NOM de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

› COORDONNEES TAXIS

Vous pouvez contacter occasionnellement certains taxis pour raccourcir certaines étapes trop longues :

- TAXI GUILLAUME : 04 71 77 53 50
- TAXI PRADELLES : 04 71 00 87 84 / 06 64 63 74 50
- TAXI JP : 06 83 47 06 63

Nous ne prenons pas en charge la réservation de ces taxis et ils ne sont pas compris dans le prix de la randonnée.

› ACCES



Gares SNCF de Langeac ou de Saint Georges d'Aurac.

L'hébergeur peut éventuellement venir vous récupérer à l'une de ces deux gares. Pour vérifier les horaires : www.voyages-sncf.com



Via l'A75, en venant de Clermont-Ferrand : prendre la sortie n° 20 en direction du Puy en Velay/Brioude. Quand vous êtes à Brioude, nous vous conseillons de passer par la D585 (Vieille-Brioude, Villeneuve d'Allier, Lavoûte-Chilhac), cette jolie petite route vous mettra dans l'ambiance de votre séjour puisqu'elle longe l'Allier ! Depuis Clermont-Ferrand, compter environ 1h20 de trajet pour rejoindre Saint Cirgues.

Via l'A75, en venant du sud, de Montpellier : prendre la sortie n° 30 en direction de Ruynes en Margeride. Depuis la sortie, compter environ 50 minutes de trajet pour rejoindre Saint Cirgues (petites routes de moyenne montagne).



Depuis l'Est, via Lyon, après Le Puy en Velay, emprunter la N102. Dans le village de Saint Georges d'Aurac, prendre à gauche vers St Georges d'Aurac Gare (D21), passage par Cerzat et le Chambon (D141) avant de rejoindre Saint Cirgues par la D585.

Pour le stationnement :

Vous pourrez garer votre voiture gratuitement à proximité de l'hébergement de Lavoûte-Chilhac.

› ADRESSES UTILES

Office de tourisme de Lavoûte-Chilhac - Tél : 04 71 77 46 57

Office de tourisme de Langeac - Tél : 04 71 77 05 41

Office de tourisme de Langogne - Tél : 04 66 69 01 38

Des infos via la page web : <http://www.haut-allier.com/index.php>

› DOSSIER DE VOYAGE

Pour effectuer cette randonnée, nous vous enverrons, au versement du solde, un dossier de voyage comprenant la liste des hébergements et le topo guide (**1 topo-guide par chambre réservée**). Si vous souhaitez un dossier de voyage supplémentaire, il vous sera facturé + 20€ / dossier.

› LISTE DES AFFAIRES À EMPORTER

- Un petit sac à dos pour le pique - nique et les affaires de la journée
- Une petite pharmacie individuelle (sparadrap, double peau, éosine, alcool...)
- Une paire de chaussures de marche « moyenne montagne » (attention aux chaussures neuves)
- Lunettes, crème et chapeau pour le soleil
- Des vêtements de pluie
- Des chaussures légères pour le soir
- Une gourde : il est important de boire 1.5 à 2L d'eau par jour
- Un couteau
- Une lampe de poche (pas indispensable)
- Une paire de jumelle (facultatif)
- Mouchoirs en papier



- Une aiguille, un petit peu de fil et une ou deux épingles de sûreté.

› INFORMATIONS TOURISTIQUES

LA RIVIERE ALLIER

LA RIVIERE ALLIER ET SON BASSIN VERSANT

De la source à la confluence, la rivière Allier offre de nombreux paysages contrastés dus à la diversité géologique du Massif Central. Alors qu'elle va subir au sud la morphologie des reliefs métamorphiques et volcaniques, elle va imposer sa dynamique dans les bassins sédimentaires au nord.

LE HAUT-ALLIER

C'est en Lozère, au pied du Moure de la Gardille, que l'Allier prend naissance à 1 485 m d'altitude. Puis en Haute-Loire, il s'est creusé au fil des temps une vallée très encaissée entre le plateau basaltique du Devès à l'est et le massif granitique de la Margeride à l'ouest : les Gorges de l'Allier. La rivière s'écoule ici tel un torrent, alternant plats et rapides, au milieu d'un paysage de rochers, de landes et de forêts. Après Langeac, méandres encaissés et zones d'élargissement se succèdent dans la vallée.

LAVOUTE-CHILHAC

Dans les gorges de l'Allier, le village de Lavoûte-Chilhac est environ à mi-distance de Langeac et de Vieille-Brioude (fin des Gorges de l'Allier, début de la Limagne).

Le village possède deux quartiers :

Le premier est enserré dans une boucle très étroite de l'Allier qu'il est possible d'admirer avec une vue exceptionnelle depuis le hameau dénommé "Le bois" (prendre la route d'Ally et tourner à la première intersection située à gauche de la route). L'ancien château construit dans la boucle a laissé de nombreux vestiges visibles le long de la rivière. Ce château a fait place ensuite à l'actuel Prieuré.

Le second est adossé contre les rochers de la rive gauche formant deux bandes très étroites le long de la route qui emprunte les gorges de l'Allier. Les maisons donnant sur l'Allier ont une hauteur impressionnante ; seul moyen d'être à l'abri des crues qui peuvent être extrêmement violentes. De l'autre côté de la route, les maisons accolées au rocher sont situées sur l'endroit le plus exposé, elles datent du XIX^{ème} Siècle et naissent de la roche. Ces deux quartiers sont séparés par un pont très ancien à deux fois deux arches. A voir : le prieuré clunisien, le pont médiéval et l'église Sainte Croix.

LANGÉAC



Langeac est un bourg-centre qui réunit de nombreux commerces et services... un lieu idéalement situé pour rayonner dans les Gorges de l'Allier et découvrir la Haute-Loire.

Dès le Moyen-Age, la ville de Langeac connaît une croissance impressionnante grâce à sa position stratégique au bord de l'Allier. Marchands et artisans s'organisent en corporations et forment une bourgeoisie qui accède aux responsabilités communales. Langeac devient une des treize Bonne Villes d'Auvergne et se targue au XVIII^{ème} siècle d'avoir comme dernier seigneur, le Héros des Deux Mondes, le Général Lafayette.

LAFAYETTE

Marie Joseph Paul Yves Roch Gilbert du Motier, plus connu sous le nom de Marquis de La Fayette, naît le 6 septembre 1757 au château de Chavaniac (Haute-Loire). Orphelin à l'âge de 13 ans, ce jeune noble issu d'une ancienne et illustre famille d'Auvergne, dont la carrière sera longue et mouvementée, demeure pour la postérité un des héros de l'indépendance américaine. Toutefois, cela ne doit pas faire oublier qu'il reste une figure emblématique des révolutions de 1789 et 1830, et qui tout au long de sa vie luttait pour le respect de ses convictions et pour la défense de la Liberté, ce qui en fit un homme politique rare et attachant.

En Haute-Loire sur les pas de la famille Lafayette... Ce récit ne saurait être complet sans vous inviter à partir sur les traces de la famille Lafayette en ce département de la Haute-Loire auquel elle était très attachée. Pourquoi la famille ? Tout simplement parce que cette famille auvergnate compte deux grands personnages cousins et homonymes, Gilbert Motier de La Fayette, l'un connu sous le titre de Maréchal de La Fayette (il vécut au XV^{ème} siècle, il sera aux côtés de Jeanne d'Arc aux batailles de Patay et de Jargeau), l'autre étant le Général Marquis de Lafayette.

PEBRAC

La commune de Pébrac s'étend de la vallée de Desges au plateau de la Margeride. À la fin du Moyen Âge, vers 1340, la compagnie du capitaine Louis d'Anjony tente d'investir le village mais les habitants le repoussent. Néanmoins, les mercenaires brûlent les alentours du village et le château de Ganillon. Plus tard, l'arrêt des relations entre l'abbaye et ses prieurés entraîne le déclin du village. En 1438, Armand de Flaghac permet d'enrayer la crise et reconstruit l'église et les bâtiments abbaciaux, il instaure les foires et transforme le village en fortifiant le quartier haut. Le village retrouve ainsi une certaine prospérité. Au XVIII^{ème} siècle, le village, saturé, s'étend le long d'une calade empierrée. Enfin, la révolution



industrielle du XIX^{ème} siècle ouvre de nouveaux horizons. Le niveau de vie s'élève grâce à l'offre d'un travail rémunéré lié à l'exploitation du charbon, de l'antimoine puis du spath. Les maisons se transforment et arborent fièrement des linteaux de porte sculptés. En 1860, après l'arrivée du chemin de fer, la commune compte cinq écoles et de nombreux commerçants. La guerre de 14-18 emporte plus d'une quarantaine de jeunes adultes, ce qui porte un coup fatal à cet enthousiasme.

A voir : l'abbaye romane, dominant la vallée de la Desges : monastère fondé par saint Pierre de Chavanon au XI^e siècle. C'est le pape Urbain II, en visite à Brioude, qui a « érigé » ce monastère en abbaye en 1095. L'abbaye a été agrandie aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles. Chœur de deux travées, chapelles, clocher armorié, façade avec balcon en bois du XVI^{ème}, chapiteaux sculptés ; trésor : chape de soie brodée (XI^{ème} siècle), croix (XV^{ème} siècle), calice (XVII^{ème} siècle), lutrin (XVII^{ème} siècle), etc. Vestiges des bâtiments conventuels : portail d'entrée et caves voûtés ; escalier avec boiseries et deux trumeaux de porte peints ; cuisine avec cheminée et évier sculpté, grande salle avec plafond à la française et salle à manger avec décor de stucs ; salon lambrissé avec cheminée à pilastres ; 3 chambres à alcôve (avec pilastres, avec volutes et avec damiers) ; etc. Inscrits au patrimoine des monuments historiques le 26/01/1988. Ces bâtiments conventuels ne sont pas ouverts au public. Le jardin du prieuré est maintenant un jardin botanique ouvert au public toute l'année.

CHANTEUGES

A l'extrémité d'une « messa » (table) de coulée volcanique, à 540 m. d'altitude se dresse l'abbaye bénédictine de Chanteuges, avec au pied le village et ses « calades ».

La première trace écrite remonte de 936, date à laquelle elle fut fondée (ou reconnue) par le prévôt du chapitre. A la fin du XI^{ème} siècle, elle est ruinée par la rébellion des « moines rouges » et sous l'impulsion de l'abbé Etienne de Mercœur devint un prieuré de l'abbaye de la Chaise Dieu. Les moines casadéens entreprennent alors la restauration du prieuré pour en faire un lieu de villégiature. Au début du XV^{ème} siècle, l'abbé Jacques de Sénectaire fait réaliser d'importants travaux. Le cardinal de Rohan, impliqué dans l'affaire des colliers de la reine, en exil à La Chaise Dieu séjourna à plusieurs reprises à Chanteuges. Pendant la Révolution, l'abbaye et ses biens furent vendus comme biens nationaux. Aujourd'hui, Chanteuges abrite la plus grande salmoniculture de repeuplement d'Europe. Chanteuges représente un site remarquable : abbaye et cloître, un village typique avec ses calades, les gravières en bordure de l'Allier.



SAINT ARCONS D'ALLIER

L'histoire du bourg reste obscure tant nous manquons de sources. Un lignage féodal prend le nom du bourg aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, dans la suzeraineté de l'évêque de Clermont et la vassalité des seigneurs de Douchanès. Vers 1315, suite à une transaction avec l'abbesse des Chazes, un prieuré est fondé, l'église est agrandie. Aujourd'hui il ne subsiste qu'une faible partie de cet héritage. A la fin des années 70, le bourg de Saint-Arcons est en déshérence. La plupart des maisons tombent en ruines et son patrimoine monumental reste méconnu. Afin de faire face à cette situation préoccupante, les élus de la commune imaginent de se servir du bâti comme support d'une vie et d'une activité économique à retrouver. Ils lancent l'idée de créer un hôtel éclaté. En une vingtaine d'année, le village va se transformer, la restauration est exemplaire. Aujourd'hui, l'activité économique souhaitée est devenue réalité et l'hôtel est un des fleurons des gorges de l'Allier (hôtel les Deux Abbesses).

PRADES

La position géographique de Prades, aux confins du Gévaudan, de l'Auvergne et du Velay en a fait un lieu de passage privilégié. Très tôt, les seigneurs se sont montrés avides de percevoir les droits de passage sur la rivière en marquant le paysage de tours ; dont parfois le souvenir ne demeure qu'à travers les toponymes locaux. Les ruines du château en témoignent. Ancien fief des seigneurs de Douchanès dans la suzeraineté des Polignac et l'arrière suzeraineté des évêques de Clermont, Prades passe aux Montlaur qui, en 1245, en rendent hommage à l'évêque de Clermont. Ensuite, au fil du temps, plusieurs familles se succèdent pour percevoir les droits. En plus des droits de passage, l'eau constitue une grande richesse, en particulier les eaux ferrugineuses du ravin de César, nul n'a droit d'y accéder sans accord du seigneur, sauf le jour de dévotion des religieux des monastères voisins ; ceci jusqu'à la mort de Marie de Vergezac ; en 1763, qui laisse par testament le libre accès aux sources pour tout le monde sans distinction. A la fin du XIX^{ème}, une exploitation commerciale des eaux minérales est lancée. M. NAUTON exploite « La Souveraine » et « La Merveilleuse ». Une tentative de commercialisation sous forme de limonade est ensuite tentée jusqu'en 1950. La source Chauchat, donne par ailleurs « La Ferrugineuse ». Enfin, la présence de l'eau permet aussi aux Pradirots de produire du papier, en implantant une papeterie en bordure d'un canal dérivé de la Seuge. Cette activité se développe au XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles et se poursuit davantage encore jusque vers 1860 puis au XIX^{ème}, l'émergence de grands établissements eurent raison des entreprises familiales. Aujourd'hui, Prades a retrouvé une vivacité certaine, un



commerce, un centre UCPA, la présence de nombreux touristes en été, en sont la preuve.

MONISTROL D'ALLIER

Site très pittoresque de la vallée de l'Allier aux gorges taillées dans le granit.

- château ruiné de Rochegeude.
- Eglise romane.

ALLEYRAS

A découvrir : L'église en brèche volcanique dont le chœur date du XII^{ème} siècle ; Le Château d'Agrain du XIII^{ème} siècle ; Le Château de Vabres, bâti sur un éperon rocheux, ce château témoigne encore de l'emprise des seigneurs de Montlaur, sur le Devès, et la Vallée de l'Allier ; Château de la Beaume XVI^{ème} s.

› TOURISME RESPONSABLE

Dans un monde en constant développement, il peut être pertinent de prendre son temps et de se recentrer sur l'essentiel. La randonnée est une activité proche de la nature et du local, qui invite à la réflexion. Aujourd'hui, le tourisme responsable s'implante dans le paysage, portant des valeurs essentielles pour le monde de demain. La Pèlerine s'engage dans cette démarche en vous rappelant quelques points à garder à l'esprit lors votre séjour de randonnée :

- **Préparez-vous et prévoyez**
 - Informez-vous sur les particularités du lieu visité, la culture, les traditions et respectez la réglementation en vigueur.
 - Explorez en petits groupes de 4 à 6 personnes.
 - Emportez avec vous de l'eau et des collations en quantité suffisante.
 - Evitez les périodes de haute fréquentation
- **Laissez intact ce que vous trouvez**
 - Laissez les pierres, plantes et tout objet naturel, historique ou culturel sur place et dans leur état naturel
- **Respectez la vie sauvage**
 - Observez la faune à distance. Ne suivez pas et n'approchez pas les animaux sauvages.
 - Abstenez-vous toujours de nourrir les animaux sauvages
- **Restez sur les sentiers**
 - Utilisez les sentiers aménagés existants



- Marchez en file indienne au milieu du sentier, même s'il est boueux ou mouillé
- **Minimisez vos déchets & Gérez-les de façon responsable**
 - Favorisez les contenants réutilisables
 - Rapportez vos restes et déchets de manière à éliminer les traces de votre passage
- **Respectez les autres usagers**
 - Soyez respectueux des autres visiteurs et soucieux de la qualité de leur expérience
 - Soyez courtois. Laissez le passage aux autres sur le sentier



Application mobile gratuite pour signaler un incident sur votre parcours (signalétique, conflit d'usage, pollution...). Un administrateur sera informé automatiquement.

› ASSURANCES

Nos assurances, **Tranquillité CB** et **Tranquillité** sont individuelles et facultatives. Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement l'assureur qui vous garantit pour votre voyage pour déclencher l'assurance. La prime d'assurance, les frais de visa, les frais d'inscription ne sont remboursables ni par La Pèlerine ni par l'assureur. Pour connaître les modalités contractuelles exactes, en particulier le périmètre des garanties, franchises et exclusions, nous vous recommandons de lire attentivement les conditions contractuelles complètes ainsi que les documents d'informations produits accessibles sur demande auprès de La Pèlerine ou sur le site www.lapelerine.com rubrique « Conditions de Vente ». Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

Les assurances proposées doivent être souscrites au moment de l'inscription ou dans les 48h après l'inscription au voyage.

La souscription à nos assurances est accessible à tous, quel que soit votre pays de résidence.

Le Tranquillité (assurance Assistance/Rapatriement, assurance annulation et interruption de séjour) est facturé 4.15 % du prix total du voyage.



Le Tranquillité CB (Les garanties et plafonds viendront en complément de ceux de votre carte Visa Premier, Infinite, Master Card Gold, Platinum, après refus de celle-ci) est facturé 3.15% du prix total du voyage.

En cas d'annulation de votre part, et si vous n'avez pas souscrit à notre assurance annulation, des frais d'annulation seront retenus.

Le montant des frais dépend de la date d'annulation :

- 1) plus de 31 jours avant le départ : 15% du montant du voyage.
- 2) entre 30 jours et 21 jours avant le départ : 30% du montant du voyage.
- 3) entre 20 jours et 14 jours avant le départ : 55% du montant du voyage.
- 4) entre 13 jours et le jour du départ : 75% du montant du voyage.

➤➤ En cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager la chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé. Celui-ci vous sera ensuite remboursé par l'assurance à condition que son supplément soit inférieur au frais d'annulation.

Pour une annulation **avant le départ**, contactez La Pèlerine au +33 (0)4 71 74 47 40, qui se chargera des procédures.

Durant le séjour, avant toute démarche, contactez **ASSISTANCE MUTUAIDE** au +33 (0)1 45 16 43 47 (que vous ayez souscrit au contrat Tranquillité ou Tranquillité CB).

Si vous avez des questions sur votre contrat, vous pouvez contacter la Hot Line au 05 32 09 21 81.

La non-présentation le jour du départ ou abandon en cours de séjour non justifiés, ne donne droit à aucun remboursement.

Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION !

LA PELERINE Randonnées et Voyages à pied

32 Place Limozin 43170 SAUGUES

Tél : +33 (0)4 71 74 47 40 | contact@lapelerine.com | www.lapelerine.com



Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout **changement sur la réservation** déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de **nuits supplémentaires** en début ou en fin de randonnée doivent se faire **obligatoirement à l'inscription** et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.



- Le chemin de Stevenson
- Le chemin Urbain de Nasbinals à Ispagnac
- Le tour de l'Aubrac

Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions,
- appelez-nous au +33 (0)4 71 74 47 40 –

